



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3296

Programmation financière complémentaire 2017 au titre de la politique de la ville (volets lien social, Fonds associatif local et du Fonds d'initiatives locales) pour un montant total de 34 750 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3296 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2017 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLETS LIEN SOCIAL, FONDS ASSOCIATIF LOCAL ET DU FONDS D'INITIATIVES LOCALES) POUR UN MONTANT TOTAL DE 34 750 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais.

Dans ce cadre, afin de développer les liens sociaux, le vivre ensemble, les formes de solidarité par la rencontre entre les différentes populations et l'implication des habitants, la Ville de Lyon et l'Etat ont constitué des fonds réservés aux petites associations et collectifs d'habitants intervenant dans les quartiers prioritaires : le Fonds Associatif Local (FAL) et le Fonds d'Initiatives Locales (FIL).

Lors des séances des 29 mai et 18 juillet 2017, vous avez approuvé les différentes programmations financières au titre de la politique de la ville relatives au lien social, Fonds Associatif Local et le Fonds d'Initiatives Locales, ainsi qu'une subvention à l'Association Anciela qui a mis en place un espace ressources dédié à l'accompagnement des Conseils citoyens de Lyon.

Créés par la loi du 21 février 2014, je vous rappelle que les Conseils citoyens ont un rôle :

- de veille sur les besoins du quartier grâce à l'expertise du vécu et de la vie quotidienne des habitants du territoire concerné ;
- d'avis et de propositions sur les projets conduits et l'action des institutions sur son périmètre d'intervention ;
- de participation à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre, l'évaluation et au pilotage de la convention territoriale et des projets de territoire.

En complément des actions de formation et d'accompagnement réalisées par Anciela, l'Etat a délégué à la Ville de Lyon la gestion d'une enveloppe dédiée à l'aide au fonctionnement des conseils citoyens.

Les subventions de fonctionnement accordées aux Conseils citoyens qui apparaissent dans le tableau ci-dessous, portées par une structure associative membre du collège « acteurs locaux » de chacun d'entre eux, ont pour objet de leur permettre de prendre en charge les frais liés à l'exercice de leur missions ou à la réalisation d'actions spécifiques dans les quartiers concernés.

Afin de compléter ces programmations par des actions dont l'instruction n'était pas achevée pour être soumises à votre approbation lors des séances précédentes, je vous propose de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

Quartier	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Lien social (LC 46102)	FIL - FAL (LC 41781)
La Duchère	AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) 51 rue de Marseille 69007 Lyon (siège social : 26 bis rue du Château Landon 75010 Paris)	<u>Actions solidaires et citoyennes des « Kolocations à Projets Solidaires » (KAPS) à la Duchère</u> Les étudiants et jeunes de moins de 30 ans ont la possibilité d'habiter en colocation dans un logement à loyer modéré en QPV. Cela leur permet de mener des actions de citoyenneté et de lien de voisinage de proximité au sein de leur quartier, en géographie prioritaire. Ils sont soutenus et accompagnés par l'AFEV pour les démarches.	4 000 €	4 000 €	
Gorge de Loup / Vergoin	EbulliScience 12 rue des Onchères 69512 Vaulx-en-Velin	<u>Stages et ateliers scientifiques et techniques Lyon 9^e arrondissement</u> L'objectif est de proposer aux élèves d'élémentaires des écoles Jean Zay et Daudet, un éveil ludique aux sciences et techniques, en favorisant leur confiance dans leurs capacités par rapport à ces matières.	5 000 €	5 000 €	
Etats-Unis	Les Etats en fête 52 avenue Paul Santy 69008 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	
Moulin à Vent	Association Albert Laurent 160 rue Challemel Lacour 69008 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	
Mermoz	Centre social Mermoz 1 rue Joseph Chaliar 69008 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	
Langlet Santy	Association de gestion des Centres Sociaux Etats-Unis et Langlet Santy 73 avenue Jean Sarrazin 69008 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	

Quartier	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Lien social (LC 46102)	FIL - FAL (LC 41781)
Sœur Janin	Centre Socio-culturel du Point du Jour 10 impasse Secret 69005 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	
Duchère	Centre social de la Sauvegarde 26 rue Rosa Parks 69009 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	
Gerland	Centre social de Gerland 1 rue Jacques Monod 69007 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	
Moncey	Centre social Bonnefoi 5 rue Bonnefoi 69003 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	
Lien Social			17 000 €	17 000 €	0 €
Guillotière	Thillandsias 169 grande rue de la Guillotière 69007 Lyon	<u>De bancs en bancs : les oubliés de l'espace public</u> Atelier de création cinématographique avec les migrants africains qui se trouvent sur la place Mazagran, au cœur du quartier de la Guillotière. Création de courts-métrages autour des questions de la migration et développement d'un processus participatif. Cela donnera lieu à des projections-débats faisant se rencontrer les habitants, les participants ainsi que des anthropologues. <u>10 participants.</u>	2 500 €		2 500 €
Guillotière	7 Accueil 49 rue Montesquieu 69007 Lyon	<u>Accompagnement vers l'emploi, maintien du lien social</u> Accueil des bénéficiaires afin de répondre à leur besoin tels que la création et mise à jour de CV, aide à la recherche d'emploi et à la réalisation de candidatures. Il s'agit cette année de mettre l'accent sur le développement de l'autonomie	3 000 €		3 000 €

		des bénéficiaires. <u>Entre 150 et 300 personnes attendues.</u>			
--	--	---	--	--	--

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Montant proposé	Lien social (LC 46102)	FIL - FAL (LC 41781)
Gerland	Association des jeunes de Gerland 50 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	<u>Projet 2017</u> L'association compte organiser tout au long de l'année des rencontres et événements sportifs, éducatifs, culturels et festifs. <u>Environ 1 000 personnes</u> sont attendues pour participer à ces rencontres.	3 500 €		3 500 €
Gorge de Loup	Citéâtre 5 quai de Pierre Scize 69009 Lyon	<u>Trajectoires, à la rencontre des destins croisés de Loucheur-Gorge de Loup</u> Créer des espaces pour permettre à chacun de se rencontrer et de s'exprimer sur son vécu à travers différents médias que sont le théâtre, la danse, la radio, la photographie, les arts graphiques et le documentaire. Pour cela, mise en place d'un atelier créatif par semaine dans le but de dynamiser le quartier et de participer à la construction du parcours d'insertion de jeunes. <u>522 personnes</u> sont attendues.	2 500 €		2 500 €
FAL			11 500 €	0 €	11 500 €
Pentes Croix-Rousse	Association des Centres Sociaux de la Croix-Rousse 27 rue Pernon 69004 Lyon	<u>"Mères du monde"</u> Le projet consiste à permettre à un groupe de 4 femmes, qui participent à la vie du quartier à travers "Mères du monde" par le biais de contes et de marionnettes, de participer au festival mondial des théâtres de marionnettes qui se déroule à Charleville-Mézières. Par la suite, une exposition photographique sera proposée sur les Pentes de la Croix-Rousse ainsi que des interventions et des ateliers autour de la marionnette. <u>Il est prévu qu'une cinquantaine de personnes</u> participent à ces ateliers.	1 000 €		1 000 €
Gerland	Les Dames de Gerland Maison des Associations 7 rue Ravier 69007 Lyon	<u>Sortie familiale et culturelle à Paris</u> Visite de l'Institut du Monde Arabe, de la Tour Eiffel et autres lieux culturels de Paris. Cette sortie a pour but de casser le quotidien des familles et de leur faciliter l'accès à la découverte et à la culture. <u>22 personnes</u> bénéficient de cette sortie.	1 250 €		1 250 €

Quartier	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Lien social (LC 46102)	FIL - FAL (LC 41781)
Moulin à Vent	Association Albert Laurent 160 rue Challemel Lacour 69008 Lyon	<u>Fête de l'automne</u> Il s'agit d'organiser un moment convivial et festif au sein de la résidence Albert Laurent au moment de la rentrée scolaire. Cela permettra à tous les habitants de la résidence de mieux se connaître, d'échanger, de créer du lien social et d'intégrer les nouveaux arrivants. <u>300 participants sont attendus.</u>	1 500 €		1 500 €
Duchère	Centre Social Sauvegarde 26 rue Rosa Parks 69009 Lyon	<u>Fête des voisins de l'Alizé et temps conviviaux</u> Organisation d'une fête des voisins sur une demi-journée avec des ateliers de dessin et de maquillage pour les enfants, des ateliers autour de la cuisine pour les adultes afin de créer du lien social ainsi qu'une animation musicale. Il s'agira également de profiter de ce temps pour faire connaître aux habitants les actions du collectif "les investis de l'Alizé". Cela pourra être suivi d'autres temps de fête et de convivialité. <u>50 personnes sont attendues autour de ces temps festifs.</u>	1 000 €		1 000 €
Vaise	Centre Social et Culturel Pierrette Augier Lyon-Vaise 9 rue Roquette 69009 Lyon	<u>Le jardin de Pierrette</u> Le projet consiste en la mise en œuvre d'un potager collectif permettant de se former à la permaculture et aux techniques de culture hors sol et ainsi retransmettre ses connaissances aux habitants du quartier. Il s'agit également de créer du lien social et de sensibiliser la population au bien manger et aux problématiques environnementales. <u>Le nombre de participants sur l'année sera d'environ 100 personnes.</u>	1 500 €		1 500 €
FIL			6 250 €	0 €	6 250 €
TOTAL			34 750 €	17 000 €	17 750 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission urbanisme, logement, cadre de vie, environnement ;

DELIBERE

1. La programmation financière complémentaire de subventions de fonctionnement des actions spécifiques inscrites au titre du contrat de ville en cours et figurant dans le tableau ci-dessus, est approuvée.

2. Le modèle type de convention d'application à signer avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer les différentes conventions avec les associations concernées.

4. La dépense en résultant, soit 34 750 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit :

- 17 000 € sur la ligne de crédit n° 46102 – nature 6574 – fonction 520, après transfert du même montant depuis la ligne de crédit 72988 – nature 6574 – fonction 213 ;
- 17 750 € sur la ligne de crédit n° 41781- nature 6574 – fonction 520, après transfert du même montant depuis la ligne de crédit 72988 – nature 6574 – fonction 213.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU